



haute-garonne.fr

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

Laboratoire Départemental 31 Eau - Vétérinaire - Air

Monsieur Le Maire
Mairie
31800 MIRAMONT DE COMMINGES

Dossier suivi par :
Alexandre BARBE
Tél : 05 62 10 49 36
Fax : 05 62 10 49 10
Réf. à rappeler :
LD31 EVA / AB / SATESE
Dossier n° 151006 21640 /

Launaguet le 3 novembre 2015

Monsieur le maire,

Vous trouverez ci-joint le rapport du bilan réglementaire réalisé du 5 au 6/10/2015 sur la station d'épuration de **Miramont de Comminges** par le Service d'Assistance Technique à l'Exploitation des Stations d'Epuration.

Le SATESE reste à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire éventuel.

Veuillez agréer, Monsieur le maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Michel SENTEX
Chef du Service Assistance Technique

Bilan réglementaire du 5 au 6/10/2015 de 10h40 à 10h40

Station :	Miramont de Comminges	N°:	31344V001
Maître d'ouvrage :	commune	Exploitant :	Régie Municipale
Capacité :	1000	Type de traitement :	BAAP
Exutoire :	Ruisseau d'Angeles	Niveau de rejet :	AP 31-2008-172

Prélèvements réalisés par : Alexandre BARBE (SATESE)
 Personnes rencontrées: M. FAVAREL

Dossier n° 151006 21640

1. Méthodologie (Voir fiches d'échantillonnage d'effluent et de mesure de débit en annexe).

Les prélèvements ont été réalisés dans le premier poste de relèvement pour les eaux brutes et dans le canal de comptage pour les eaux traitées.

La mesure de débit a été réalisée dans le canal de comptage équipé d'un seuil Venturi en sortie station (courbe en annexe). L'index du débitmètre électromagnétique de la pompe 1 en entrée a été relevé afin de connaître le volume entrant (85.4 m³) ainsi que le compteur d'eau (arrosage du clarif = 24 m³).

2. Volumes écoulés (Voir fiche d'enregistrement de débit en annexe).

Météo : pluie (2 mm)

	Total sur 24H	Taux de charge	Capacité nominale
Volume amont en m3	85.4	42%	204.1
Volume aval en m3	109.1	53%	204.1

3. Concentration des eaux prélevées

Les échantillons moyens "entrée et sortie" sont confectionnés par le SATESE à partir des prélèvements réalisés sur 24h (de 10h40 à 10h40).

Les analyses sont réalisées au Laboratoire Départemental 31(LD31) à Launaguet. Les échantillons ont été conservés dans un réfrigérateur de véhicule et acheminés jusqu'au LDE (réception à 14h40 le 06/10/15).

	CONCENTRATION (mg/l)									pH
	MES	DCO	DBO ₅	NTK	NH ₄	NO ₂	NO ₃	NGL	P total	
Entrée Station Moyen 24h	174	640	250	84.6	78.0	< 0,1	< 0,5	84.6	8.90	7.60
Sortie Station Moyen 24h	16	51	6	4.9	1.1	< 0.1	11.0	15.9	5.50	7.40
Limites	35	125	25	15	6					

4. Charges polluantes et rendements

	CHARGES (kg)								
	MES	DCO	DBO ₅	NTK	NH ₄	NO ₂	NO ₃	NGL	P total
Reçues	14.9	54.7	21.4	7.2	6.7			7.2	0.8
Rejetées	1.7	5.6	0.7	0.5	0.12		1.2	1.7	0.6
capacité nominale	90.0	120	60	15	10				3
Taux de charge	17%	46%	36%	48%	67%				25%
Rendement									
Mesuré	88%	90%	97%	93%	> 99%			76%	21%
Minimum	90%	75%	70%						

La qualité du rejet reste très satisfaisante.

L'aération est à nouveau asservie à la sonde d'O₂ dissous (0.1 - 3.5 mg/l)

L'exploitant a diminué les volumes d'eau potable utilisés pour l'arrosage du clarificateur.

LE TECHNICIEN SATESE


A. BARBE

L'INGENIEUR SATESE - MVAB


M. SENTEZ